



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du samedi 2 mars 1793.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Londres, ce 20 février. On forme sur les côtes de Kent un camp de 20 mille hommes, dont le duc Richemont a le commandement. Il est probable que ces troupes sont destinées pour la Hollande. On dit que le duc d'York s'embarque cette semaine pour aller rejoindre l'armée prussienne de Westphalie, & que le corps qu'il doit commander ne tardera pas à le suivre. On ne craint pas une descente des Français en Angleterre. On ne croit pas qu'ils puissent jamais avoir une flotte suffisante pour la protéger.

Le duc d'Athol a offert au roi de lever un régiment de montagnards pour le joindre à l'établissement de l'armée d'Angleterre. Il y apparence que son offre sera acceptée. — La convention entre la Grande-Bretagne & l'Espagne, relativement à l'affaire de Noork-Sund, a été signée ces jours derniers. L'Espagne rend non-seulement les bâtimens capturés, mais elle paye un indemnité de 200 mille dollars. Il paroît qu'il règne une parfaite intelligence entre ces deux cours. Le ministère an-

glais, qui avoit défendu l'exportation des denrées d'Irlande pour tous les ports étrangers, a permis aux marchands de Cort & des autres ports d'Irlande, d'embarquer 25 mille barils de bœuf & de porc pour l'usage du gouvernement espagnol. — On se flatte que les Provinces-Unies n'ont plus à craindre une invasion de la part des Français, le Brabant hollandais étant gardé par les troupes hollandaises & par 25 mille Prussiens qui sont venus à grandes journées de la Westphalie. C'est le *Morning-Cronicle* qui a annoncé que 80 mille Prussiens & 40 mille Autrichiens sont déjà entrés en Hollande, pour la protéger contre toute attaque ; mais ces exagérations trouvent peu de croyance, & l'on ne doute pas que le général Dumourier fera tous ses efforts pour prendre Maestricht, place importante sans laquelle il défendrait difficilement le Brabant & le pays de Liège.....

On est persuadé en Angleterre que la France ne sera pas en état de combattre ses flottes, & qu'elle s'attachera à détruire son commerce, le gouvernement fait mettre en commission une quantité ex-

traordinaire de frégates, pour protéger les vaisseaux marchands : il y en aura en station de tous côtés.

Des ordres furent envoyés samedi à Portsmouth, Plimouth, Chartham & Sheerneys, pour qu'on prit un nombre considérable de troupes à bord de tous les vaisseaux de guerre qui sont destinés pour le service. Toute la cavalerie du royaume est maintenant en marche pour venir sur les côtes de la Manche : c'est une nouvelle preuve qu'un corps considérable de troupes est destiné pour le continent. Les papiers anglais annoncent déjà plusieurs prises faites sur les Français. Le cutter le *Nimble* a pris près de Gravelines un corsaire français appelé le *Patriote*, qui avoit vingt-quatre hommes d'équipage. Le même cutter s'est emparé d'un gros bateau de Dunkerque chargé de tabac, de thé & d'eau-de-vie. Hier matin le gouvernement publia une proclamation pour rappeler tous les marins nationaux qui sont au service des puissances étrangères. Avant-hier les vaisseaux de S. M., l'*Aigle* de 40 canons, le *Niger* de 36, & le *Regulus* de 44, sous les ordres du capitaine Lugsfield, mirent à la voile des Dunes, pour croiser dans la Manche & protéger le commerce. On dit qu'il n'est encore parti aucune frégate du port de Brest.

Paris. Pétion a été rayé hier de la liste des membres de la société des Jacobins; la radiation de Maindoux, son ami de vingt ans, a été ajournée, pour avoir voulu prendre sa défense.

§. Lettre de P. Manuel sur les Jacobins.

« Un homme d'esprit disoit d'un savant : il ne peut me pardonner d'avoir quitté sa femme.

« Ce n'est pas moi qui ai quitté la société-mère ; & voilà une société-fille qui me retire ses faveurs !

« Je ne pourrai donc plus, nulle part, porter le bonnet rouge !

« Mais quand on a développé, pendant quatre ans, tous les courages, celui des principes, celui du caractère & celui du devoir, on peut bien se passer de l'enseigne la plus équivoque des patriotes.

« Je n'en travaille pas moins à asséoir la raison sous le dais des papes, comme la liberté sur le trône des rois.

« Qu'ils ont l'ame peu élevée, ces Républicains à la royale, qui voyent en moi le déserteur peureux de la convention !

« C'est par un sentiment d'honneur & de dignité que, député de Paris, j'ai rendu mes devoirs à cette ville qui, quand les départemens lui ont

confié le sénat de la Nation, pas assez fière de ce dépôt, ne le couvre pas de tout son respect.

« Certes, le représentant d'un peuple est plus sacré que l'ambassadeur d'un roi; & quel est le valet des cours qui eût souffert à la porte d'un *œil-de-bœuf*, les injures & les menaces qu'essuyent les mandataires d'un souverain dans le sanctuaire des loix ? Secrétaire, j'ai reçu sur ce bureau, qui a été si souvent l'autel de la patrie, les ordures des tribunes.

« Me laisser avilir, c'eût été mériter de l'être.

« La révolution du 14 juillet a fini le 10 août. La convention avoit à lui dire : *tu t'arrêteras ici*. Le despote étoit enchaîné.

« C'étoit la philosophie qui avoit commencé la révolution; la philosophie devoit l'achever. Elle ne connoissoit pas la guerre. Ses conquêtes sont celles qu'elle fait sur les préjugés; il ne lui faut ni croisades ni dragonades. C'étoit bon pour un Louis XIV, d'ordonner que la Hollande fut noyée, parce qu'elle frappoit une médaille où il n'avoit pas la figure d'un soleil. Mais qu'importe à une République qui veut convertir les peuples, non pas par ses canons, mais par ses vertus. Que l'Angleterre, après avoir donné l'exemple de tuer les rois, porte le deuil d'un tyran; & bien loin de se fâcher de ce qu'elle lui renvoyoit Chauvelin, il valoit mieux rappeler de tous les cabinets ces avoués du conseil exécutif. La diplomatie n'a jamais été un tribunal de conciliation, & c'est à nous à préparer les nations à n'avoir plus entr'elles que des juges de paix.

« La guerre, qui depuis tant de siècles, remplit le monde de veuves & d'orphelins, étoit le jeu des rois, parce que, quand ils perdoient, ce n'étoit jamais eux qui payoient.

« Mais la France, qui enfin dispose de son or & de son sang, toujours prête à vaincre, si les esclaves qui se sont mis à genoux devant elle, osoient se relever sous le bâton de Brunswick, commence à désirer que ses enfans soient quelque chose de mieux que des héros, elle est assez éclairée pour savoir que la liberté, qui ne seroit conquise que par des soldats, ne seroit point de garde.

« Des loix ! des mœurs ! l'arbre de la liberté, c'est un olivier.

« Ah ! si la querelle d'allemand qui divise Londres & Paris, pouvoit encore se vider comme celle d'Albe & de Rome, la récompense du vainqueur de Gemmapp seroit d'être un des Horaces.

« Vœux inutiles ! le tambour bat ! Français,

levons-nous tous ; & pour la dernière fois , purgeons la terre.

» Mais du moins , pendant que Léondas dira aux défenseurs des Thermopyles : « Compagnons , dînez comme des hommes qui doivent souper ce soir aux enfers. » Toi , société fameuse , qui as fait tant de bien , que le mal que tu fais ne permet pas encore de l'oublier , travaille donc enfin à rapprocher des esprits que la cour seule avoit intérêt de diviser. Tu ne dois plus employer d'autres armes que l'instruction. Cesse de régner par la terreur : elle ne fait que des hypocrites , & des hypocrites font des esclaves. Dicte toi-même au comité des douze , cette inscription tutélaire , pour qu'il en fasse l'exergue de ses séances :

Arrêter un Romain , sur de simples soupçons ,
C'est agir en tyran , nous qui les punissons.

» Crois-en un magistrat qui a essuyé bien des larmes. Que de malheureux qui se cachent ou qui se sauvent ! sur-tout depuis l'hémorragie du 2 septembre ; & tu peux ne pas pousser le cri du chancelier de l'Hôpital , à la Saint-Barthelemy , lorsque tu penses à cette journée , encore plus facile peut-être à commettre qu'à exécuter , où des citoyens ont été tués une fois & demie.

» Ne te le dissimule pas : beaucoup de frippons se jettent dans ton sein , parce qu'ils croient qu'il faut être , ou tes instrumens ou tes victimes. Tu n'as des courtisans que parce que tu as une espèce de liste civile ; beaucoup de places se donnent sur ta parole. On devroit bien s'apercevoir que tes faveurs sont des pièges , car tu n'élèves tes flatteurs que pour avoir le malin plaisir de les jeter à bas.

» Tu ne te doute pas combien , en t'établissant juge des autorités constituées , tu as creusé l'abyme de l'anarchie ; tes apôtres prêchent par-tout qu'il faut se régler sur la *mère-commune* comme les horlogers sur la méridienne ; chacun veut conduire le peuple , qui ne fait jamais moins l'heure qu'il est que quand il s'est entouré de pendules.

» Peu s'en est fallu que la philosophie n'ait fait un pas en arrière , ce soir où , sur la motion du petit *Caligula* , qui fait couper la tête aux statues des dieux pour y mettre la sienne , tu as fait exécuter Helvetius par l'abbé Challes , qui touchoit la *chemise de la Vierge* à Chartres. Par bonheur , tu as ajournée la question de savoir si Sainte-Genève ne chasserait pas ce Voltaire , qui fut un gentilhomme de la chambre. — Si tu savois combien

l'opinion s'égare par ton système de dénonciations & de calomnies ! Elle balance quelquefois entre Marat & Pétion ; des Rienzi & des Mazanille se trouvent des Brutus. Le crime ne voudroit pas toujours ressembler à la vertu. Ce n'étoit pas mal d'ôter le désir des places ; falloit-il du moins en laisser le courage. Phocion craint d'être vu , quand on crache au visage d'Aristide.

» Je fais bien que Kellermann ne se fâchera pas du soufflet civique qu'il a reçu pour avoir dit mort arnée , comme il auroit dit , ma famille. Mais quand Miltiade , après la bataille de Marathon , demandoit une couronne au club d'Athènes , le président , qui ne se mettoit jamais en insurrection lui répondit avec décence : « Miltiade , quand vous repousserez seul les barbares , vous aurez tout seul une couronne. »

» De quel ton parles-tu déjà de la nouvelle constitution ? corrige là , si tu peux ; mais ne la fais pas : & prends garde que ce Bentabole , qui offre de se mesurer avec Condorcet , ne soit ce maçon qui cherchoit son marteau pour refaire le panthéon de Soufflot. L'ignorance a toujours voulu niveler le génie.

» Que tes séances soient calmes ; ce n'est peut-être que le bruit qui en éloigne Bernardin-de-Saint-Pierre : car doux comme Fénelon , timide comme Rousseau , il est plus modeste que le cordelier qui en fait le moins ; & Bourdon de l'Oise lui feroit peur , quand il propose de raser Francfort.

» Sur-tout , que les opinions soient libres ; fais briser tous les sifflets ; & que les bonnes actions seules soient applaudies. Il est sur tes bancs plus d'un penseur qui , si tu lui demandois pourquoi il ne parle jamais , te répondroit comme Sénèque : je ne veux pas plaire au peuple , ce que je fais n'est pas de son goût ; & ce qui est de son goût , je ne le fais pas.

» Jacobins Jacobins ! vous touchez au moment de la vraie gloire : abattre , c'est le plaisir des enfans ; rebâtir , voilà le talent des hommes.

» Malheur à vous , si , par des débats scandaleux , vous empêchiez la convention d'élever enfin le temple de la liberté sur les immondices de la monarchie ! je vous accuserois d'espérer que ce peuple , las enfin de tant de maîtres , se courberoit , comme Bucephale , devant le premier Alexandre qui voudroit le monter.

» O vous , mes amis , compagnons du 10 août , avec qui j'ai fermé ces bouches à feu d'où la mort

devoit s'élançer dans la commune, où naquit la liberté, avec qui j'ai fait arrêter, jusques dans le château des Tuileries, le commandant-général des 48 sections, dont la main avoit signé la guerre civile, vous savez si, sans intrigue comme sans ambition, j'ai jamais voulu autre chose que le bonheur de la patrie.

» J'y penserai encore ; mais il me semble que les sociétés mériteroient bien d'elle, si, se bornant à entretenir le peuple de ses devoirs pendant que les législateurs dicteroient ses droits, elles abdi-quoient elles-mêmes une puissance qui doit être toute entière dans la convention, jusqu'à la révi-sion du souverain.

» Elles ne pourront du moins me prouver que j'ai tort que par des discussions dignes de Solon & des Licurgues. »

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E

Séance du vendredi premier mars.

Les commissaires de la Belgique annoncent que sur 330 communes du Hainault, 300 ont voté pour la réunion à la République, & les 30 autres s'en sont rapportés à la majorité, & demandent à y être incorporés sous le nom de département de *Gemmappe*.

Les habitans de l'île de Saint-Pierre en Sardaigne, remercient l'assemblée de les avoir rendus libres.

Les biens sequestrés dans la Belgique montent à plusieurs millions. Ceux du stadthouder, situés dans le Brabant, ont été aussi sequestrés.

On décrète que les notaires qui n'auront pas de certificats de civisme ne pourront continuer leurs fonctions.

On dénonce deux estampes qu'on vend au Palais de la Révolution; l'une: *Nous ne voulons plus 18 livres donner-nous un Louis*; l'autre représente *Egalité en habits royaux*. On passe à l'ordre du jour sur cette plate dénonciation.

Des députés de Gand apportent le vœu de leurs concitoyens, pour être réunis à la France; ils expriment leur joye. Le président leur donne l'accolade fraternelle.

Les administrateurs des Bouches-du-Rhône

font part qu'ils éprouvent une horrible disette de bled. On décrète qu'un courrier extraordinaire portera à Cette & à Toulon, les ordres pour que partie des grains qui sont entrés dans ces ports, refluent vers les Bouches-du-Rhône; on en excepte ceux destinés pour nos flottes.

Les dilapidations faites dans la fabrication des assignats engagent la convention à confier cette fabrication à quatre agens principaux, dont on détermine les fonctions; savoir: un archiviste, un directeur des artistes, un directeur d'imprimerie, un inspecteur du timbrage.

Sur le rapport du comité diplomatique, la convention accepte le vœu librement émis par le peuple souverain des villes, faubourgs & banlieue de Bruxelles dans leurs assemblées primaires; en conséquence décrète qu'ils font partie de la République française, & que des commissaires de la convention s'y transporteront pour y faire exécuter les loix de la République.

La convention considérant que la conduite hostile des puissances coalisées contre la République française est une infraction aux traités antérieurs, annule tous les traités de commerce & d'alliance existans entre l'ancien gouvernement & les puissances avec lesquelles la République est en guerre; en conséquence, défend l'importation de toutes les marchandises étrangères qui en viendront, en ordonne la confiscation, à l'exception néanmoins de celles prises en guerre, de celles venant de pays avec lesquels elle n'est point en guerre; les marchandises arrivant sur navires neutres sont exceptées.

Un nommé Lanoue a été surpris contrefaisant son premier assignat. Il a été condamné à mort. Sa famille s'est présentée au ministre de la justice pour obtenir la commutation de peine; il l'a renvoyée à la convention, qui accorde la surséance à l'exécution de la mort, & a chargé son comité d'examiner de nouveau la loi contre les fabricateurs d'assignats.

LOTÉRIE DE FRANCE.

Numéros sortis le premier mars 1793,

22. 9. 53. 2. 58.

Payemens de l'Hôtel-de-ville.

Six derniers mois 1792.

Lettre F.

On souscrit à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, N°. 17. Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 15 liv. pour six mois, 7 liv. 10 sols pour trois mois. On peut abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.